

Image not found or type unknown



Comment faire pour arrétait l'armée

Par **KARATAIKA**, le **08/11/2010** à **00:37**

Bonjour,

vu que je suis en arret de travail depuis le mois de mars de cet année et que je suis rentré dans l'armée de terre le 5 janvier de cet année aussi si je me met en arret de travail jusqu' a la fin de mon contrat avec l'armée vont il me rayer de leur listes pour que je puisse reprendre une vie normale car je ne peux plus rester dans l'armée de terre car je subissais des brimades vis a vis des otre collègues de la section donc j'en ai eu marre et je me suis mis en arrêt de travail car je n'en dormait plus et je mangeais plus du tous tellement que j'aité déprimer même encore aujourd'hui je ne veux plus retourner à la caserne de peur que tous sa se reproduise